



Association agréée - Arrêté du 4 octobre 1982

Le 16 Juin 2010

PROJET DE PÔLE DE BIOLOGIE MARINE
COMPTE RENDU DE REUNION AVEC L'UNIVERSITE DE BORDEAUX
PALAIS DES CONGRES le 09 JUIN 2010

Présents :

Université :

Alain BOUDOU (Président Université Bordeaux I)

Gérard GREMARE (Directeur station marine Arcachon)

Jean DUBOURD (Directeur du patrimoine immobilier de l'université de Bordeaux I)

Société Scientifique

Pierre Jean LABOURD (Président)

Ville d'Arcachon

Mr le Maire Yves FOULON

Cabinet du Maire

ASSA

Conseil d'Administration et adhérents. Toutes les associations de quartier représentées.

Introduction et objectifs

Cette réunion proposée et organisée par Yves Foulon avait pour objectifs

- de donner à l'ASSA le maximum d'informations sur le projet de création d'un pôle de biologie marine au Petit Port d'Arcachon en remplacement de la station marine/Aquarium actuelle.
- de comprendre les motivations de l'Université, le potentiel du projet et toutes les raisons du choix d'implantation
- de mesurer la prise de conscience de l'impact négatif sur le paysage et évaluer la motivation et les moyens envisagés pour le limiter.

En préambule

Mr Boudou précise que le projet est porté par l'Université, il est prioritaire et soutenu par la Région, le Conseil Général, la COBAS et la Ville d'Arcachon qui contribuent tous à ses ressources.

C'est un projet ambitieux qui bénéficie d'un contrat Etat – Région et du support de grand emprunt national (à confirmer).

Il traduit l'engagement fort de l'Etat et de la Région pour requalifier l'Université de Bordeaux, d'une volonté d'intégration de l'Université dans la ville et du rapprochement public - recherche (présence de l'aquarium)

Ce projet s'inscrit naturellement dans le site d'Arcachon pour des raisons historiques (Ste Scientifique, station actuelle) techniques (richesse du milieu marin côtier, présence de l'ostréiculture), et identitaires (vocation de la ville)

L'Université « veut faire les choses bien » pour un « très beau projet »

Descriptif du projet

Nature des activités :

- recherche, enseignement, médiation scientifique (contact recherche public)
- Etudes pluridisciplinaires. Importation de laboratoires extérieurs (associés au CNRS). Etudes sur l'évolution du trait de cote, contamination des milieux marins, impact de l'activité humaine... Autant de sujets majeurs pour le bassin et Arcachon
- Aquarium- musée, vitrine scientifique, conférences pour le public. (Domaines de la Ste Scientifique) Tourisme culturel

Effectifs

Actuellement à la station marine : 42 permanents plus doctorants, étudiants stagiaires. Total 80 -90 personnes.
Futur pôle : doublement des permanents (84) et 180 personnes environ en tout.

Nature des locaux :

- bibliothèque, archives de la Ste Scientifique
- équipement scientifique et informatique
- laboratoires et locaux annexes pour la recherche et l'enseignement
- amphithéâtre ouvert au public pour conférences, projections en liaison avec l'aquarium
- aquarium : moderne mais sur une formule nouvelle et unique : explication de la recherche menée dans le pôle
- pompage d'eau de mer au large du port pour alimenter les bassins et rejet dans le port (à confirmer suivant la qualité de l'eau)

Notes : le pôle ne contiendra pas de logements pour les stagiaires et chercheurs.

Parking :

Le site du Petit Port devra pouvoir accueillir

- les personnes du pôle de biologie
- les visiteurs de l'aquarium
- les usagers du port de plaisance.

Actuellement les visiteurs de l'aquarium (30000/an) ont accès à 80 places en surface Place Peyneau. Le nombre de visiteurs sera bien supérieur avec le nouveau musée (300000/an ?)

Le pôle de biologie abritera environ 80 places pour ses activités

La Ville d'Arcachon va construire un parking souterrain (payant) à l'emplacement actuel du parking en surface (Rue des Marins)

Budget et financement

Le budget global du projet est de 32 M€ hors terrain au Petit Port

Il bénéficie du CPER 2007-2013 (contrat de plan Etat-Région)

Financement : notamment :

- 22M€ : vente des terrains de l'Etat dans « l'îlot Peyneau » (Pont et Chaussées maritimes, station marine, aquarium) (Montant estimé par les Domaines.)
- 8M€ : Région
- 1M€ : COBAS

Ressources complémentaires

La Ville d'Arcachon apporte gratuitement le terrain qu'elle possède à l'emplacement et prend à sa charge le parking souterrain Rue des Marins

NOTE : Pas de fonds Européens pour le financement. Participation modeste à l'équipement scientifique.

Contraintes d'implantation

Proximité immédiate du bord de mer pour

- o alimentation des bassins (renouvellement d'eau)
- o accès au bateau du pôle : échantillonnages en mer, immersion d'équipements
- o proximité de la gare (trajet travail)

Partout les centres de recherches de ce type sont en bord de mer.

Calendrier :

Le calendrier est lié au financement (vente du terrain « Peyneau », contrat Etat Région)

Les travaux devront démarrer en 2012 en raison du contrat de plan. La station marine actuelle fonctionnera jusqu'à la fin de la construction du pole et déménagera ensuite. Il n'y aura pas d'interruption d'activité.

Choix du site d'implantation

Selon la Ville et l'Université : il n'y aucune alternative possible. Elles sont étudiées depuis 3ans : aucune autre solution que le Petit Port.

- Site de Pereire

L'Université le refuse : alimentation en eau difficile, pas d'apportement pour le bateau indispensable à l'activité de recherche, site trop éloigné de la gare.

Il est « techniquement pas jouable »

- Emplacement actuel (environ 5000m2)

Vu l'agrandissement prévu et la nécessité de construire des parkings en sous sol, cet emplacement obligerait à tout détruire et donc à suspendre l'activité actuelle de la base marine pendant 2 à 3 ans. C'est inacceptable pour l'Université

- Grand port de Plaisance

Aucun emplacement de taille suffisante disponible et constructible.

- o la jetée Nord est inconstructible. De toute façon le projet de stockage des boues de dragage du port interdit toute possibilité.
- o Zone des shipchangers: pas question économiquement de leur faire quitter le port de plaisance : par nature ils doivent être sur le port comme dans tous les autres. Selon Y Foulon la surface libérée par Nautic Service est insuffisante et il n'y a aucun autre emplacement possible.

- Clinique

Surface insuffisante

Coût du terrain prohibitif 15 M€ et vente en 2014 seulement

- Les Arbousiers

Y Foulon ne veut aucun bâtiment sur le site (espace boisé)

Qu'apportera le pôle à Arcachon ?

- Un renforcement de l'attractivité (image, rayonnement)

- Le développement d'une activité économique et culturelle/touristique (aquarium) cohérente avec l'histoire et la vocation de la ville

- o retombées au niveau touristique générées par le nouvel aquarium (300 000 visiteurs par an estimé)
- o retombée liée au travail de 180 personnes (consommateurs bien qu'ils n'habiteront pas sur place)
- o quelques taxes

- Des sujets de recherches locaux liés aux préoccupations de la Ville

- o activité ostréicole
- o préservation du patrimoine naturel en milieu marin
- o impact des activités humaines (plaisance)

Impact du projet sur le patrimoine paysager

L'impact négatif est clairement reconnu par l'Université et le Maire. L'un et l'autre sont convaincus que tout doit être fait pour parvenir à intégrer le mieux possible le nouveau bâtiment dans le site

Pistes d'intégration dans le site

- l'Université accepte un investissement supplémentaire pour y parvenir (les 32 M€ sont bien supérieurs au coût d'un bâtiment strictement utilitaire)
- la Ville apporte gratuitement son terrain au projet (libérant ainsi une marge d'investissement pour l'intégration dans le site.

- La Ville contrôle le permis de construire et ne laissera pas construire n'importe quoi.
- Les Arcachonnais et les associations seront consultés. Conseil de l'urbanisme dont ASSA est membre
- Cahier des charges conforme au Grenelle de l'environnement avec des clauses HQE et spécifiques à l'esthétique et à l'intégration. (notamment préservation de l'alignement de platanes le long du Bd de la Plage et recherche d'une certaine transparence vers le Bassin)

Les partenaires (Université et Ville d'Arcachon) ont insisté sur leur motivation et de leur engagement à mettre les moyens pour concevoir et implanter un bâtiment de haute qualité, attractif et le mieux intégré possible dans le site.

L'Université a d'ailleurs fait référence à plusieurs réalisations récentes exemplaires (Villenave : Institut de la vigne et du vin)

Mr Boudou a proposé d'associer l'ASSA aux diverses phases du projet y compris à la rédaction du cahier des charges

Organisation projet

Le cahier des charges sera rédigé par l'Université. Il servira de base à un appel d'offre international pour la sélection d'un maître d'œuvre.

L'architecte sera choisi à l'issue d'un concours international.

Questions diverses

Fractionnement des activités du pole ?

Pourrait-on séparer les activités opérationnelles liées au bord de mer (laboratoires, aquarium, salles de TP...) des autres plus fonctionnelles (amphithéâtres, salles d'enseignement, bibliothèque,). Cela permettrait de limiter la surface utile des locaux et donc leur encombrement sur le Petit Port ?

Impossible de séparer : il s'agit d'un pole pluridisciplinaire qui nécessite en permanence la cohabitation de toutes les équipes

(Enseignants, chercheurs, techniciens...) et la tendance actuelle est au contraire au regroupement des équipes au sein des Universités.

Séparation de l'aquarium et du pole de biologie ?

La séparation serait une erreur. L'aquarium classique par ses dimensions limitées ne pourrait concurrencer les aquariums modernes et spectaculaires de la cote (La Rochelle, Biarritz).

Il faut concevoir une formule originale et attractive : elle résultera de la symbiose avec la recherche. Il s'agit de développer un tourisme culturel et scientifique orienté sur la biodiversité marine l'environnement marin et les sujets de recherches du pole. Les visites pourront être complétées par des conférences et projections dans l'amphithéâtre du pole.

Un pole de recherche doit pouvoir s'agrandir ? Est-ce vraiment possible au Petit Port ?

Il faut en effet une flexibilité.

Comme il y aura entre les partenaires un engagement à ne pas ré hausser le bâtiment, elle sera obtenue au moyen de « zones tampons » en sous sol qui pourront être requalifiées pour des activités supplémentaires qui peuvent être menées en zones aveugles. L'amphithéâtre pourrait aussi être ré affecté si nécessaire

L'architecture du bâtiment peut être réussie, mais comment ensuite sécuriser son entretien ?

Au moment de la conception du bâtiment, la réduction de la charge d'entretien doit être prise en compte. Le cahier des charges veillera prioritairement à intégrer la prospective de l'entretien et une architecture imperméable à la dégradation dans le temps (c'est possible avec les constructions modernes)

L'Université à l'expérience de contrats partenariat public-privé (PPP) qui prennent en compte à la fois les travaux de construction et la maintenance (exemple : travaux de requalification de bâtiments où l'entreprise de travaux privée assure aussi l'entretien, l'Université étant locataire.)

Problème d'éthique ?

Le don du terrain au Petit Port implique une aliénation du bien public communal donc une dépossession du contribuable au profit de l'Université. N'y a t'il pas ici un problème d'éthique. ?

Mr Boudou réfute cette allégation en précisant que ce bien reste propriété publique et sa contrepartie est un apport positif à la ville d'Arcachon.

L'ASSA fait observer que la dépossession ne serait que temporaire si la jouissance du terrain était consentie à l'Université dans le cadre d'un bail à construction ou d'un bail emphytéotique de longue durée (18 à 99 ans)

Pompage d'eau

L'eau nécessaire au pôle/aquarium sera pompée au-delà du port. Les études doivent être complétées (lieu de pompage et de rejet)

En conclusion

Mr Boudou réaffirme sa motivation à réussir ce projet majeur pour la région qui a le fort soutien du Président Rousset. Il comprend nos craintes et propose une concertation avec l'ASSA lors de différentes phases du projet dès l'élaboration du cahier des charges avant appel d'offres pour la maîtrise d'ouvrage et concours d'architecte.

L'Université assure qu'elle ne veut pas faire n'importe quoi et veut même atteindre à l'attractif.

B PLAN